



**COUR D'APPEL et Tribunal de Grande Instance
de CAYENNE**

TGI départemental et seul TGI de la cour d'appel

nombre de TI dans le ressort : 1

1 chambre détachée à Saint Laurent du Maroni

Effectif de magistrats :

<i>COUR D'APPEL</i>	Théorique (CLE 2017)	Effectif (base M au 30/01/18)
VP et Juges placés	1	1
VPR et substituts placés	1	0

<i>TGI</i>	Théorique (CLE 2017)	Effectif (base M au 30/01/18)
Président	1	1
Premier VP	2	2*
Vice-président/juge	6	5
JLD	1	1
Juge d'instruction	4	3
Juge des enfants	3	3
JAP	2	2
Juge chargé d'un TI	2	2
TOTAL SIÈGE	21	19
Procureur	1	1
PRA	1	1
Vice-procureur/substitut	6	6
TOTAL PARQUET	8	8
Total magistrats	29	27

***dont effectifs de la chambre détachée** de Saint Laurent du Maroni au 30/01/17 : 1 PremierVP

Fonctionnaires selon la CLE 2017 (T.G.I.) : 61 dont 4 à St Laurent du Maroni

Ville	Distance et durée par la route	Liaison aérienne
Cayenne / Paris		9H (Air France ou Air Caraïbes)
Fort de France / Cayenne		2 H de vol
Cayenne / St Laurent du Maroni	250 km / 3h à 3 h 30	oui

A savoir sur la situation de CAYENNE :

Spécificité:

– la Cour d'Appel de CAYENNE est compétente pour les infractions ressortant du Tribunal Militaire et du Tribunal Maritime pour la Guyane et les Antilles. Des audiences foraines regroupées sur une semaine par an pour 4 magistrats (3 siège et 1 parquet) se tiennent donc à Fort de France et Pointe à Pitre ce qui permet aux magistrats concernés des séjours aux Antilles

– le contentieux des étrangers constitue une part importante de l'activité du JLD;

– le TGI de CAYENNE dispose d'une chambre détachée à Saint Laurent du Maroni. Éloignée de plus de 250 km, la ville de Saint Laurent du Maroni est caractérisée par une culture propre des peuples du fleuve Maroni et par la proximité du Suriname. Étant relativement isolé tant professionnellement que socialement du reste de la Guyane, un premier poste à Saint Laurent du Maroni semble devoir être à éviter. Par contre la Cour pour palier le manque d'intérêt des postes de Saint Laurent du Maroni envisage de faire tourner les juges placés sur la chambre détachée. Cette situation paraît beaucoup plus favorable.

– Le CPH ne fonctionne pas. Les juges d'instance s'occupent de l'intégralité de ce contentieux ce qui est particulièrement plaisant pour un magistrat intéressé par la matière sous réserve que trois postes soient bien pourvus au TI afin de faire face à la charge de travail

– Le tribunal mixte de commerce implique l'intervention d'un magistrat professionnel ce qui permet aux magistrats intéressés par le droit commercial de s'y exercer de manière conséquente

Points positifs:

- plusieurs juristes assistants ont été recrutés (4 au siège et 1 au parquet).
- deux postes devraient être créés à la CLE 2018: un poste de PRA et un poste de juge placé.
- l'activité du tribunal de Cayenne est intense mais elle permet d'être confronté à des contentieux uniques. Vous aurez ainsi à traiter d'orpaillage, de pêche illégale. D'autres contentieux tels que l'urbanisme, la nationalité, la propriété foncière (beaucoup de terres deviennent propriété des occupants par usucapion d'où de nombreux litiges) sont présents dans des formes peu connues en métropole. La délinquance économique et financière est également fortement présente avec là encore des spécificités locales (défiscalisation et jeux clandestins notamment).
- la Guyane est un département magnifique avec de très belles plages. Seul écueil, l'eau n'est pas bleue. Les grands fleuves amazoniens charrient des tanins et des limons qui créent une forte turbidité. Seule possibilité pour se baigner dans de l'eau bleue, les îles du Salut au large de Kourou qui sont très facilement accessibles. Les passionnés de voile trouveront des spots intéressants pour faire de la planche ou du kyte-surf. Il n'existe pas de spot de surf. La forêt primaire est à la sortie de la ville et est accessible par des sentiers de randonnée plus ou moins bien aménagés. Le tourisme vert et l'éco-tourisme sont en plein développement. Il est notamment possible de remonter les fleuves et d'effectuer des randonnées d'un ou plusieurs jours avec des guides expérimentés.
- Un nombre important de destinations régionales sont accessibles depuis Cayenne (Miami, Curaçao, Gericoacoara, l'Amérique du Sud en général) même si pour la plupart il est nécessaire de faire des escales notamment par les Antilles, le Brésil ou le Suriname.
- Contrairement aux idées reçues, le climat n'est pas du tout insupportable. Il est chaud et humide. Nous connaissons deux types de saison. La saison sèche, caractérisée par une longue période d'ensoleillement, commence en juillet pour se finir vers le mois de décembre. La saison des pluies est caractérisée par une alternance soleil pluie. Elle est coupée par le petit été de mars (petite saison sèche). Ce ne sont pas des semaines continues de pluie. En réalité la saison des pluies est sans doute la saison la plus agréable car la plus tempérée. La seule période difficile commence fin septembre jusqu'à mi novembre. A cette période, il fait très chaud. Le tribunal n'est pas climatisé dans son ensemble mais les bureaux le sont. De même, les appartements que vous trouverez sur le marché de la location possèdent des chambres climatisées pour la plupart.

Vous ne serez pas non plus agressés par des bêtes à tous les coins de rue. Les bêtes sont dans la forêt! Vous aurez sans doute des gekos (petit lézard) qui mangeront les moustiques qui auraient la mauvaise idée de vous visiter. Vous aurez l'occasion de croiser des papillons magnifiques en forêt (morpho, bleu barrés...)

Vous aurez également l'occasion de participer à des activités que vous ne ferez pas ailleurs. En effet, vous pourrez participer à des stages forêt encadrés par l'armée. Certains ont pu faire des opérations de surveillance orpaillage en hélicoptère. Nous allons également parfois visiter la base navale et les navires de guerre qui participent à la lutte contre la pêche illégale, le trafic de stupéfiants et de migrants. Les douanes proposent également une formation annuelle avec déplacements en opération sur site.

Difficultés :

–Chaque magistrat du siège est assesseur aux assises de dix à quinze jours par an. Il s'agit essentiellement de faits d'homicide et dans une moindre proportion d'affaires de mœurs par rapport à la métropole.

–Les effectifs du greffe sont au complet selon la CLE mais inférieur aux besoins déterminés par Outilgreffe. Nombre de jeunes greffiers sont arrivés et apporte leur dynamisme à un greffe qui en avait bien besoin.

–les juges d'instruction ont des cabinet plus chargés qu'en métropole. En moyenne chaque cabinet instruit environ 110 dossiers et un nombre de détenus à gérer bien supérieur à ce qui existe en métropole. Néanmoins le quatrième cabinet d'instruction vient d'être pourvu ce qui devrait permettre une amélioration de la situation.

–70 % de l'activité du Tribunal est consacrée au pénal, ce dont l'activité peut souffrir (38 affaires criminelles pour 100.000 habitants au lieu de 4 pour 100.000 habitants en métropole)

– Le Tribunal est actuellement en travaux. Les conditions de travail, si elles sont aujourd'hui difficiles parce que les travaux se font en site occupé, devraient grandement s'améliorer à la fin des travaux prévue fin 2018. La date de livraison devrait être tenue.